



COLLEGE LA COLLINE

NUMERO DE L'ETABLISSEMENT 9830355U

NOM DE L'ETABLISSEMENT : ***Collège La Colline***

NUMERO DE L'ETABLISSEMENT : ***9830355U***

**PROCES-VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N° 2
SEANCE DU MARDI 27 JUILLET 2021**

Le Président
M. Gilles THOLLARD

La secrétaire de séance
Mme Hornella MOUEAOU

NOM DE L'ETABLISSEMENT : Collège La Colline
NUMERO DE L'ETABLISSEMENT : 9830355u

Tableau de présence des membres du Conseil d'Administration n° 2 du mardi 27 juillet 2021

MEMBRES DE DROIT		P	E	A	ELUS DES COLLECTIVITES			P	E	A
Chef d'établissement	THOLLARD Gilles	X			Commune	M'BOUERI Stéphanie			X	
Gestionnaire	NEKARE Nathalie	X			Suppléante	MAPERI Maëlle				
C.P.E	WATOENE Jessica	X			Province-Sud	TIEOUE Ithupane			X	
					Suppléante	TUKUMULI Milakulo				
PERSONNALITES QUALIFIEES										
Titulaire	WENEHOUA Françoise	X			Suppléante	M'BOUERI Lorenza				
REPRESENTANT DU CONSEIL COUTUMIER										
Titulaire	TOURA Karl			X	Suppléant	OUNDO Joseph				
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET D'EDUCATION										
Titulaires	GUILLAUME Dominique		X		Suppléants	JIAKO Donald		X		
	LE MAT Tanguy	X				GILLOTEAU Frédéric				
	VILLANT Richard	X				TOULANGUI Marthe				
	WAYA Christian	X								
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS, SOCIAUX, DE SANTE, TECHNIQUE, OUVRIERS ET DE SERVICE										
Titulaires	MEURET Patrice	X			Suppléant	OUNDO Arsène				
	MOUEAOU Hornella	X								
	TONHOUEI Rosalie	X								
REPRESENTANTS ELUS DES PARENTS D'ELEVES										
Titulaires	NECHERO Rébecca			X	Suppléants	NONMEU Rose-May				
	THOMO Corinne			X		RUA Nathalie				
	TIEOUE Eugénie			X		IVA Nathalie				
	KAI Elisabeth	X				LIKUVALU Rosina				
REPRESENTANTS ELUS DES DELEGUES DES ELEVES										
Titulaires	NESSORE Jesay	X			Suppléants	NONMEU Henrius				
	SANTACROCE Kyrvenn	X				GOUEMOIN Rowan				
	TOURA Etienna	X				FELS Franck				
TOTAL :					Présents : 15		Représentés : 15		Absents : 6	
Invités :										
ORDRE DU JOUR				Annexes			Actes			
1.	Approbation du Procès-Verbal du 18 mai 2021			1			14			
2.	Approbation de l'ordre du jour						15			
3.	Projet de répartition de la DHG 2022			2			16			
4.	Banalisation du mercredi 28 juillet 2021 (stage d'établissement pour les enseignants)						17			
5.	Présentation du projet de cartables numériques pour la 5A en 2022									
6.	Les contrats			3			18			
7.	Acceptation dons APE						19			
8.	DBM			4			20			
9.	Questions diverses									

QUORUM ATTEINT : OUI NON

NOM DE L'ETABLISSEMENT : Collège « La Colline » de Thio
NUMERO DE L'ETABLISSEMENT : 9830355u

La séance est ouverte à 16h14. 14 membres sont présents. Le quorum est atteint. Le conseil d'administration peut délibérer valablement.

Le secrétariat de séance est assuré par Mme MOUEAOU Hornella, représentante des personnels IATOSS.

1) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 18 MAI 2021

Le Président procède au vote de la **délibération portant un avis sur l'approbation du procès-verbal du 18 mai 2021** :

Conditions du vote :

Votants : 14

Pour : 14

Contre : 00

Abstention : 00

Délibération n° 14

ANNEXE N° 1 (Le compte rendu du Procès-verbal du 18 mai 2021)

2) APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Arrivée à 16h21 de Mme KAI Elisabeth, membre des représentants parents. Le Président demande le rajout de l'acceptation du don de l'APE ainsi que la DBM et donne lecture de l'ordre du jour :

- 1) Approbation du Procès-Verbal du CA du 18 mai 2021
- 2) Approbation de l'ordre du jour
- 3) Projet de répartition de la DHG 2022
- 4) Banalisation du mercredi 28 juillet 2021 (stage d'établissement pour les enseignants)
- 5) Présentation du projet de cartables numériques pour la 5A en 2022
- 6) Les contrats
- 7) Acceptation du don de l'APE
- 8) DBM
- 9) Questions diverses

Il est procédé au vote de la **délibération portant un avis sur l'approbation de l'ordre du jour**

Conditions du vote :

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 00

Abstention : 00

Délibération n° 15

3) PROJET DE REPARTITION DE LA DHG 2022

Le Président donne une explication du calcul de la Dotation Horaire Globale (DHG) pour l'année scolaire 2022.

Il rappelle que la DHG indique le nombre d'heures qui sont attribuées par semaine pour assurer les cours et autres dispositifs (UNSS, chorale...) prévus dans les textes officiels. Son montant est calculé selon des règles très précises qui sont les mêmes pour tous les établissements du second degré. Il détaille les différentes étapes qui conduisent à la détermination de la DHG (prévision d'effectifs ; calcul de la structure : nombre de divisions et de groupes ; examen des moyens humains existants).

La dotation initiale pour 2022 était prévue pour 4 classes compte tenu des effectifs attendus. A l'issue du dialogue de gestion du 1er juin 2021, M. le Vice-Recteur a accepté d'augmenter la dotation initiale. D'un montant de 153,5 h correspondant à 5 divisions, elle garantira un service complet aux enseignants titulaires et un service suffisamment attractif pour les MA afin de poursuivre les actions entreprises de prévention de l'illettrisme et de l'innomérisation ainsi que le dispositif d'accompagnement des élèves en risque de rupture scolaire.

Il ajoute que le projet de répartition proposé a été validé par le conseil pédagogique réuni le 12 juillet. La répartition des heures par discipline et par niveau est soumise au vote.

Il est procédé au vote de la **délibération portant un avis sur le projet de répartition de la DHG 2022**

Conditions du vote :

Votants : 15
Pour : 15
Contre : 00
Abstention : 00

Délibération n° 16
ANNEXE N°2 (Répartition DHG pour 2022)

4) BANALISATION DU MERCREDI 28 JUILLET 2021 (STAGE D'ETABLISSEMENT POUR LES ENSEIGNANTS)

Lors du précédent CA, le Président avait indiqué qu'une formation pédagogique pour les enseignants serait organisée un mercredi concernant le développement des activités numériques en vue de la réalisation de séquences pédagogiques s'appuyant sur les outils informatiques notamment le Vidéo-Projecteur Interactif (VPI).

Il demande de l'accord du conseil pour banaliser la demi-journée du mercredi 28 juillet 2021 afin d'organiser cette action de formation. Il précise que M. le Vice-Recteur a donné son accord. Cette formation sera animée par M. Raymond FARCY, formateur académique.

Il est procédé au vote de la **délibération portant avis sur la banalisation du mercredi 28 juillet 2021**

Conditions du vote :

Votants : 15
Pour : 15
Contre : 00
Abstention : 00

Délibération n° 17

5) PRESENTATION DU PROJET DE CARTABLES NUMERIQUES POUR LA 5A EN 2022

La Province Sud a décidé de doter progressivement tous les collégiens d'un cartable numérique. L'expérimentation a commencé dans 5 collèges en 2021 pour des classes de 5^{ème}.

La collectivité prévoit de doter en 2022 cinq autres collèges dont le nôtre.

Chaque élève et professeur de la classe de 5^{ème} disposera donc l'an prochain d'un cartable numérique comprenant 6 manuels scolaires numériques ainsi que de nombreuses autres ressources pédagogiques. Dans un premier temps, le cartable sera utilisé uniquement au collège puis, progressivement, les élèves auront la possibilité de l'emporter chez eux. Les élèves garderont ce cartable en 4^{ème} et 3^{ème}.

Les responsables informatiques de la Province Sud et de la DANE feront une présentation du projet aux professeurs le vendredi 30 juillet en dernière heure de la matinée. Les élèves seront pris en charge sur ce créneau horaire par la Vie Scolaire.

Les professeurs bénéficieront ensuite d'une formation de 2 jours pour prendre en main ce nouvel outil informatique.

6) LES CONTRATS

Le collège souscrit des contrats avec divers prestataires de service pour assurer le bon fonctionnement de l'établissement.

La Gestionnaire demande l'autorisation aux membres du Conseil d'Administration de renouveler les contrats.

Il est procédé au vote de la **délibération portant adoption à la liste des contrats 2021**

Conditions du vote :

Votants : 15
Pour : 15
Contre : 00
Abstention : 00

Délibération n° 18

ANNEXE N° 3 : Liste des contrats 2021

7) ACCEPTATION DU DON DE L'APE

Le Directeur demande aux membres du conseil d'administration d'accepter le don de l'APE d'un montant de 100 000 F XFP (Cent mille francs), qui serviront au projet Résidence artistique de Canala. Au nom de l'équipe, il remercie l'APE pour toutes les aides qu'ils nous apportent.

Il est procédé au vote de la **délibération portant un avis sur l'acceptation du don de l'APE**

Conditions du vote :

Votants : 15
Pour : 15

Contre : 00
Abstention : 00

Délibération n° 19

8) DBM

- DBM pour vote :

Opération 16 : réajustement de crédits service OPC pour alimenter le service ALO d'un montant de 500 000 F CFP.

Cette répartition est adoptée à l'unanimité par les membres du conseil d'administration.

Conditions du vote :

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 00

Abstention : 00

Délibération n° 20

ANNEXE N° 4 (DBM Vote)

9) QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse. Le Conseil d'administration est levé à 17h13min.